

Des propositions de rachat pour l'AVANT SCENE CINEMA.

Avec plus de 570 titres, *l'Avant-Scène Cinéma* constitue un prestigieux et indispensable catalogue de découpage de films. Cette référence unique en France était disponible uniquement par abonnement ou sur le site moviesoft.com.

Histoire de cette revue

C'est en 1949 qu'est apparu le premier numéro d'*Avant-Scène*. Fondé par Robert Chandeau, celui-ci était consacré uniquement au théâtre. Ce n'est qu'en février 1961 que *l'Avant-Scène Cinéma* fut créée. André Cayatte et son film « Le passage du Rhin » (Grand prix du festival de Venise en 60) fut la première œuvre à être étudiée. La particularité de cette revue est de proposer un découpage intégral avec les dialogues complets d'un ou deux films par numéro. On y trouve également la fiche technique, l'affiche et des photos du film, des articles de presse parus lors de la sortie en salle... Car l'ASC ne suit pas l'actualité. Les films faisant l'objet d'un découpage sont choisis en fonction de leur qualité et de leur importance dans l'histoire du cinéma.

Entre 1965 et 1983, en supplément du mensuel, étaient publiés des monographies (sous le nom d'*Anthologie du cinéma*) de réalisateurs.



Le directeur de la rédaction, Yves Alion nous parlait, il y a peu, de sa revue : « *C'est une vénérable institution qui a connu bien des aléas et changé plusieurs fois de mains. Reste un axe qui ne varie pas: la publication du découpage intégral (plan à plan) d'un film. Depuis que je suis en charge, la revue se compose de trois parties. Outre ce découpage, un dossier aussi fourni que possible sur le film découpé (avec une interview du réalisateur s'il est encore de ce monde et différents papiers sur son cinéma ou sur le thème dont traite le film), et également des pages d'actualité. Une sorte de mini-Revue du cinéma, partielle bien sûr, mais qui permet d'aborder quelques sujets de façon un peu sérieuse (dans le sens où l'on se donne la place de parler de ce qui nous intéresse et que les entretiens avec un cinéaste ne descend jamais en dessous de plusieurs pages)* »

...et aujourd'hui ?

Depuis le début de l'année, elle rencontre des problèmes financiers. Le 28 septembre dernier, la société éditrice de l'ASC (Groupe Alvisa Editions) a été liquidée. Heureusement, Yves Alion m'a confié récemment que des propositions avaient été faites au mandataire judiciaire pour le rachat du titre. Cela serait un beau cadeau de fin d'année pour cette revue devenue indispensable à toutes personnes qui s'intéressent et étudient le cinéma.